

Communication de Monsieur François Le Tacon



Séance du 6 avril 2012



Réflexions sur la restitution des œuvres d'art illicitement acquises

Préambule

En préambule, nous dirons que nous n'avons aucune légitimité pour traiter d'un tel sujet. Mais nous avons été sensibilisé à cette question de la restitution des œuvres d'art illicitement acquises par les nombreux voyages que nous avons pu faire et pour avoir été directement mêlé involontairement à deux affaires. Nous avons donc été amené à réfléchir plus globalement à ces problèmes et en particulier après avoir vu les chevaux de Saint-Marc à Venise, la collection des peintures impressionnistes du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg ou les restes du Palais d'été à Beijing où nous avons éprouvé un vrai malaise.

Une civilisation se définit par son passé, ses réalisations, sa langue, sa littérature, son architecture, sa vision du monde et par ses œuvres d'art. La disparition d'éléments artistiques ou patrimoniaux est considérée comme une perte d'identité et peut devenir un véritable traumatisme pour les cultures ou les civilisations qui en sont victimes. La restitution des œuvres d'art ou plus généralement du patrimoine illégalement acquis fait régulièrement débat et va souvent jusqu'à des polémiques très vives entre Etats. De nombreux articles, ouvrages ou thèses ont abordé ce sujet délicat. Pour l'aspect juridique, que nous n'aborderons pas, citons la remarquable thèse de Xavier Perrot, soutenue le 7 décembre 2005 en histoire du droit à l'Université de Limoges et intitulée: *De la restitution internationale des biens culturels aux XIX^e et XX^e siècles:*

vers une autonomie juridique. Mais même en dehors de l'aspect juridique, il est impossible en 45 minutes d'aborder tous les aspects de cet immense problème. Après une introduction où nous retracerons l'évolution des esprits de l'antiquité à nos jours, nous évoquerons, parmi des milliers possibles, quatre exemples très différents qui illustreront les problèmes qui se posent. Les deux premiers évoquent deux sacs anciens, celui de Constantinople en 1204 lors de la quatrième croisade, dont les suites sont définitivement éteintes, et celui du sac du Palais d'été à Beijing au dix-neuvième siècle dont les plaies sont encore à vif. Nous évoquerons ensuite deux affaires récentes qui concernent les acquisitions illicites du tout puissant Musée du Louvre auquel des particuliers ont osé s'opposer à propos des acquisitions d'*Olympos et Marsyas* de Nicolas Poussin et du *Gentilhomme castillan* de Murillo.

Introduction

De tout temps, les hommes ont pillé leurs semblables, individuellement, en bandes organisées ou en temps de guerre.

Aucune pyramide d'Égypte n'est restée inviolée. Si les Égyptiens sont les premiers responsables du pillage de leurs propres trésors, les Grecs et ceux qui les ont suivis ont une grande part de responsabilité.

Xénophon^[1] prête à Cyrus les paroles suivantes :

La loi universelle et éternelle est que dans une ville prise, tout, les personnes et les biens, appartiennent au vainqueur.

Le très sage Platon dit à peu près la même chose. Mais ce sont les Romains qui ont véritablement mis en œuvre une politique d'État de spoliation systématique. Comme nous le savons, ils ont fait main basse sur d'innombrables statues grecques sous prétexte de leur attirance pour la statuaire de la Grèce. Comme les grands auteurs grecs, Tite-Live donnait comme justification la loi du plus fort. Ces principes douteux sont restés en vigueur au Moyen Âge. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres : A Naples et à Milan, Charles VIII et Louis XII se sont emparés de milliers d'incunables. La Révolution de 1789 a entraîné sur notre sol des destructions considérables et des vols innombrables. C'est ainsi que nous n'avons pas été surpris, en visitant la collection Wallace à Londres, de découvrir la commode d'Antoine Robert Gaudreau, datée de 1739, et qui faisait partie du mobilier de la chambre de Louis XV à Versailles. Les armées de la République n'ont pas été en reste et ont ramené un butin considérable des pays voisins. Pendant le Premier Empire, le patrimoine de l'Europe a été pillé par les armées napoléoniennes. La spoliation des nations vaincues a été érigée en principe comme dans l'Antiquité. Avant l'instauration de l'Empire, l'armée de Bonaparte s'était servie en Égypte comme nous le savons tous. Les

expéditions du Second Empire n'ont pas été en reste, comme nous le verrons. L'expansion coloniale et plus particulièrement la domination anglaise sur le monde ont été la source de multiples pillages. Pendant la Première Guerre mondiale, les armées allemandes se sont servies en peintures flamandes dans les musées du nord de la France. Le summum a été atteint pendant la période du nazisme, même si les exactions staliniennes n'ont eu rien à leur envier. Ce ne sont évidemment que quelques exemples.

Si les pillages des nazis ont servi de leçon et ont permis d'établir une nouvelle ligne de conduite adoptée par la Nations Unies, le chemin de la sagesse est encore long comme nous allons le voir.

Le sac de Constantinople en 1204

En 1198, le pape Innocent III prêche une quatrième croisade. Malgré le peu d'empressement des plus importants pays d'Europe, Thibaut III de Champagne, prend la tête de l'armée croisée, mais est remplacé après sa mort en 1201 par Boniface de Montferrat, qui négocie avec Venise un transport par mer jusqu'en Egypte. Arrivés à Venise, les Croisés ne peuvent réunir la somme de 85 000 ducats d'argent exigée. En échange, ils prennent Zara, une ville catholique de Dalmatie pour le compte des Vénitiens. Innocent III excommunie alors les Croisés et les Vénitiens. Pour rétablir l'empereur byzantin Alexis IV Ange exilé par son oncle usurpateur Alexis III Ange et payer le reste de leur dette aux Vénitiens, l'armée croisée transportée par la flotte vénitienne, met le siège devant Constantinople, pourtant ville chrétienne, mais orthodoxe. La capitale de l'empire byzantin est prise le 17 juillet 1203 et Alexis IV mis sur le trône. Mais les Byzantins se révoltent, étranglent Alexis IV, le remplacent par Alexis V et obligent les Croisés à quitter la ville. En 1204, les Croisés attaquent à nouveau Constantinople par mer avec l'aide des bateaux vénitiens et par terre. La ville est mise à sac pendant trois jours par les Croisés, qui ne s'intéressent qu'à l'or et à l'argent. Les responsables de la croisade avaient en effet donné trois jours aux Croisés pour piller la ville.

Au son des trompettes, les Croisés tuent tout sur leur passage, massacrent les nouveau-nés et violent les femmes. Un témoin, Jean Masarités, métropolitain d'Ephèse, écrit qu'*ils versent du sang sur les saintes tables et, à la place de l'Agneau de Dieu sacrifié, traînent des gens comme des moutons pour leur trancher la tête*^[2].

Les extraordinaires trésors artistiques et littéraires conservés depuis l'antiquité grecque et latine furent détruits, brûlés ou, pour la plupart, jetés à la mer. Les célèbres chevaux de l'église Saint-Marc et les lions de l'Arsenal à Venise proviennent du sac de Constantinople. La plupart des nombreuses reliques qui avaient été transférées à Constantinople sont profanées ou envoyées en

Occident. Voici ce qu'écrit Innocent III :

Ils ont arraché des autels les revêtements d'argent et les ont brisés en morceaux qu'ils se disputaient. Ils ont violé les sanctuaires, emporté les croix et les reliques^[3].

Les reliquaires en or ou en argent sertis de pierres précieuses ou de perles furent ouverts et emportés par les Croisés. Le fruit du pillage fut réparti ainsi : les trois huitièmes furent emportés par les Croisés et trois huitièmes par les Vénitiens. Le quart fut réservé au futur empereur latin. Les reliques conservées à la Chapelle palatine du Phare furent remises à Baudouin de Courtenay placé sur le trône de l'Empire latin de Constantinople par les Croisés sous le nom de Baudouin II à la place d'Alexis V. Ces reliques seront achetées à Baudouin II par saint Louis qui fera construire pour elles la Sainte-Chapelle.

Le sac de Constantinople a été le plus grand ou un des plus grands crimes commis contre l'humanité. Il causa la disparition d'un passé inestimable et s'accompagna d'une boucherie inimaginable.

Il est possible de retrouver la trace de ces pillages dans les trésors des églises ou dans des musées. Nous nous intéresserons d'abord à quatre staurothèques de la vraie Croix, une qui est conservée en Allemagne et trois qui sont conservées à Paris, puis à quelques autres objets exposés au Louvre ou à Venise.

La staurothèque de la cathédrale de Limbourg-sur-la-Lahn

Le trésor de la cathédrale de Limbourg-sur-la-Lahn possède un des plus beaux fragments de la Vraie Croix, conservé dans une staurothèque ou coffret plat muni d'un couvercle coulissant. Il provient du sac de Constantinople perpétré en 1204 par les Croisés. La staurothèque a été offerte en 1208 par la sœur d'un Croisé, Heinrich von Ulmen, au monastère augustin de Stuben près de Brême. Cet extraordinaire reliquaire a été exécuté entre 968 et 985 par des artistes byzantins pour le compte de Basile Lécapène, fils illégitime de l'empereur Romain I^{er} Lécapène (919-949), et administrateur (*parakoimomène*) de l'empire de 945 à 985. A ce titre, Basile Lécapène avait accumulé une fortune personnelle considérable, ce qui lui valut l'exil en 985.

La relique, en forme de croix à double traverse, est conservée dans un coffret en érable sycomore, doré, émaillé et serti de pierres précieuses. Dix petites plaques et dix grandes plaques, gravées d'anges, de chérubins et de séraphins, sont disposées à l'intérieur du coffret autour de la croix. Chacune recouvre de petits compartiments où sont disposés d'autres reliques de la passion ou de saints. De nombreuses inscriptions sont gravées sur les grandes plaques. Le couvercle est richement orné de figures représentant la Vierge, le Christ, les douze apôtres, ainsi que les archanges saint Gabriel et saint Michel. Le cadre est

serti de pierres précieuses et orné des portraits de huit saints. Des inscriptions sont portées à l'extérieur du coffret et sur le couvercle ce qui permet de retracer l'histoire de ce chef d'œuvre sans ambiguïté.

La staurothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés

Avant la Révolution, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, possédait un fragment de la Vraie Croix^[4]. Ce fragment a été légué à l'abbaye en 1684 par Anne de Gonzague de Clèves, princesse de Mantoue et de Montferrat, veuve du prince Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin. Cette croix à double traverse lui avait été donnée par Jean II Casimir Vasa, roi de Pologne, qui l'avait soustraite du Trésor royal^[5]. Dans son testament, la princesse palatine indique que *cette croix est double comme celle de Jérusalem* et que des lettres grecques y sont gravées sur l'or qui la recouvre: *Jésus Christ y mourut crucifié comme un homme ordinaire. Signé Manuel Comnène empereur*^[6]. Après la Révolution, ce fragment est déposé à Notre-Dame. En 1824, le reliquaire byzantin du XII^e siècle de l'empereur Comnène est enchâssé par Hyacinthe-Louis de Quélen (1778-1839), archevêque de Paris, dans un reliquaire en or et vermeil. Ce reliquaire contient aussi un des clous de la Passion ayant appartenu à la princesse palatine.

Les deux staurothèques du Musée du Louvre

Le Musée du Louvre possède deux staurothèques, provenant, comme celle de la cathédrale de Limbourg ou celle de Saint-Germain-des-Prés, du sac de Constantinople par les Croisés lors de la quatrième croisade. La partie intérieure de la première staurothèque, d'origine byzantine et datant du XI^e siècle, est en argent doré repoussé et gravé, bordée d'une fine frise de palmettes stylisées; elle est pourvue d'une cavité, en partie vidée de son contenu, où était placé un fragment de la vraie Croix. La Vierge Marie et saint Jean sont représentés de chaque côté de la cavité en forme de croix et deux anges encadrent sa partie supérieure. Cette loge était à l'origine en forme de croix à double traverse. Elle a été transformée ultérieurement en croix simple ou latine, probablement parce que le fragment d'origine a été divisé en plusieurs parties dispersées dans d'autres sanctuaires. Le boîtier et son couvercle sont l'œuvre d'un orfèvre du XIII^e siècle de la Région du Rhin ou de la Meuse. Le couvercle porte une croix à double traverse trilobée en argent doré filigrané et sertie de pierres précieuses, rappelant peut-être le couvercle d'origine.

Le pourtour de la boîte en argent doré est orné de rinceaux, d'émaux champlévés, de filigranes et de pierres précieuses. Des cornières ont été rajoutées au XVII^e siècle. Ce reliquaire provient d'une donation de 1914 par un particulier.

Le Louvre possède une autre staurothèque byzantine du XIII^e siècle assez proche de la précédente. Le reliquaire soutenu par deux anges provient de l'église de Jaucourt dans l'Aube.

Divers ivoires ou autres objets allant du V^e siècle au XIII^e siècles sont exposés au Louvre. L'origine est simplement indiquée, Byzance ou Constantinople. Pas un mot sur la véritable origine.

Le sac de Constantinople perpétré il y a maintenant plus de huit cents ans est sorti des mémoires et est oublié ou presque. Mais un article du journal *Le Monde* paru en 2007 a heureusement rappelé cette horreur absolue. Personne maintenant ne réclamera les trésors qui sont répartis un peu partout dans le monde.

Mais il n'en est pas de même pour le sac du Palais d'été à Beijing perpétré au dix-neuvième siècle avec la même violence que le sac de Constantinople, mais heureusement avec moins de morts.

Le sac du Palais d'été

Trois Palais d'été furent construits sous le règne des grands empereurs Qing. L'un d'entre eux, le *Hameau de Montagne éloigné de la Chaleur*, construit en 1703 par l'empereur Kangxi (1662-1722), était situé à 240 kilomètres au nord-est de Pékin, à Chengde. Les deux autres ont été construits près de Beijing, à Haidian, dans les *Collines Parfumées*. L'un le *Yuanming Yuan*, le *Jardin de la Clarté Parfaite* devint célèbre dans le monde entier à la suite des descriptions du Père jésuite Jean-Denis Attiret (1702-68) qui a participé à l'élaboration de la partie inspirée de l'Occident. Le *Yuanming Yuan* est l'œuvre de trois empereurs : Kangxi, Yongzheng et Qianlong. Il finit par couvrir 320 hectares avec neuf îles représentant les neuf provinces de Chine de l'époque. Il existait un lac, *La Mer du bonheur*, comportant trois autres îles où étaient accueillies les âmes. L'empereur Qianlong fit construire des Palais Européens avec l'aide de plusieurs jésuites dont le Frère Giuseppe Castiglione (1688-1766), un Milanais, et le Frère Benoist (1715-74), un Français. L'empereur y installa une incroyable collection de tableaux, de bibelots, d'horloges et d'instruments scientifiques. Le Père Benoist conçut un magnifique escalier flanqué des douze animaux représentant les douze années du calendrier chinois. Ils avaient un corps humain et une tête en bronze imaginée par Giuseppe Castiglione.

Les douze animaux ont un ordre : le rat, le bœuf, le tigre, le lapin, le dragon, le serpent, le cheval, le mouton, le singe, le coq, le chien et le porc. Cet ordre tient d'une légende ou plus exactement de plusieurs légendes ; selon l'une d'elles, au moment de traverser une rivière, les animaux utilisèrent des moyens différents. Le rat monta sur le bœuf avec le chat. En arrivant près de

la berge, le rat poussa le chat qui tomba dans l'eau et ne put arriver dans les douze premiers. Le rat sauta du dos du bœuf et atterrit le premier la berge. C'est ainsi que le rat incarne la première année du cycle de douze ans et le porc, arrivé douzième des classés, la dernière.

Pendant la seconde guerre de l'opium, les troupes britanniques et françaises atteignent Beijing. Le 6 octobre 1860, les forces françaises se dirigent sur le Palais d'été. L'empereur a fui et il ne reste que quelques eunuques. Le pillage commence immédiatement avec l'aide de quelques Chinois. Le 18 octobre, en représailles de l'exécution de prisonniers européens et indiens préalablement horriblement torturés, Lord Englin donne l'ordre à plusieurs milliers de soldats, français et britanniques, de détruire le palais qui brûle pendant trois jours avec les eunuques à l'intérieur. Le général de Montauban, commandant des troupes françaises, et le baron Gros, ambassadeur extraordinaire de France, étaient opposés à cet ordre, mais n'ont pas pu ou pas voulu s'y opposer. Lord Englin pense aussi incendier la Cité interdite, mais finit par y renoncer. Treize bâtiments du Palais d'été échappent à la destruction, mais sont rasés en 1900 au cours de l'invasion de huit nations. Pour être exact, il faut dire que des Chinois ont eux-mêmes terminé le pillage. L'impératrice Cixi a fait reconstruire un nouveau Palais d'été, presque aussi extraordinaire, à quelques kilomètres. C'est ce palais qui est maintenant visité par les touristes.

Tout n'a pas été détruit et comme pour le sac de Constantinople on ramena le butin en Europe. Les Anglais et les Français se sont partagé des milliers d'objets provenant du Palais d'été. Le général Cousin-Montauban ramena en France des chariots entiers et vendit le tout aux enchères sur plusieurs années.

Le 25 novembre 1861, Victor Hugo écrit à un Anglais, le capitaine Butler :
Vous me demandez mon avis, monsieur, sur l'expédition de Chine. Vous trouvez cette expédition honorable et belle, et vous êtes assez bon pour attacher quelque prix à mon sentiment; selon vous, l'expédition de Chine, faite sous le double pavillon de la reine Victoria et de l'empereur Napoléon, est une gloire à partager entre la France et l'Angleterre, et vous désirez savoir quelle est la quantité d'approbation que je crois pouvoir donner à cette victoire anglaise et française. Puisque vous voulez connaître mon avis, le voici: Il y avait, dans un coin du monde, une merveille du monde: cette merveille s'appelait le Palais d'été. L'art a deux principes, l'idée, qui produit l'art européen, et la Chimère, qui produit l'art oriental. Le Palais d'été était à l'art chimérique ce que le Parthénon est à l'art idéal. Tout ce que peut enfanter l'imagination d'un peuple presque extrahumain était là. Ce n'était pas, comme le Parthénon, une œuvre une et unique; c'était une sorte d'énorme modèle de la chimère, si la chimère peut avoir un modèle. Imaginez on ne sait quelle construction inexprimable, quelque chose comme un édifice lunaire, et vous aurez le Palais

d'été. Bâissez un songe avec du marbre, du jade, du bronze et de la porcelaine, charpentez-le en bois de cèdre, couvrez-le de pierreries, drapiez-le de soie, faites-le ici sanctuaire, là harem, là citadelle, mettez-y des dieux, mettez-y des monstres, vernissez-le, émaillez-le, dorez-le, fardez-le, faites construire par des architectes qui soient les poètes des mille et un rêves des mille et une nuits, ajoutez des jardins, des bassins, des jaillissements d'eau et d'écume, des cygnes, des ibis, des paons, supposez en un mot une sorte d'éblouissante caverne de la fantaisie humaine ayant une figure de temple et de palais, c'était là ce monument. Il avait fallu, pour le créer, le lent travail des générations. Cet édifice, qui avait l'énormité d'une ville, avait été bâti par les siècles, pour qui ? pour les peuples. Car ce que fait le temps appartient à l'homme. Les artistes, les poètes, les philosophes, connaissaient le Palais d'été; Voltaire en parle. On disait: le Parthénon en Grèce, les pyramides en Égypte, le Colisée à Rome, Notre-Dame à Paris, le Palais d'été en Orient.

Si on ne le voyait pas, on le rêvait. C'était une sorte d'effrayant chef-d'œuvre inconnu entrevu au loin dans on ne sait quel crépuscule, comme une silhouette de la civilisation d'Asie sur l'horizon de la civilisation d'Europe. Cette merveille a disparu. Un jour, deux bandits sont entrés dans le Palais d'été. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire peut être une voleuse, à ce qu'il paraît. Une dévastation en grand du Palais d'été s'est faite de compte à demi entre les deux vainqueurs. On voit mêlé à tout cela le nom d'Elgin, qui a la propriété fatale de rappeler le Parthénon. Ce qu'on avait fait au Parthénon, on l'a fait au Palais d'été, plus complètement et mieux, de manière à ne rien laisser. Tous les trésors de toutes nos cathédrales réunies n'égaleraient pas ce formidable et splendide musée de l'Orient. Il n'y avait pas seulement là des chefs-d'œuvre d'art, il y avait des entassements d'orfèvrerie. Grand exploit, bonne aubaine. L'un des deux vainqueurs a empli ses poches, ce que voyant, l'autre a empli ses coffres; et l'on est revenu en Europe, bras dessus, bras dessous, en riant. Telle est l'histoire des deux bandits. Nous Européens, nous sommes les civilisés, et pour nous les Chinois sont les barbares. Voilà ce que la civilisation a fait à la barbarie. Devant l'histoire, l'un des deux bandits s'appellera la France, l'autre s'appellera l'Angleterre. Mais je proteste, et je vous remercie de m'en donner l'occasion! Les crimes de ceux qui mènent ne sont pas la faute de ceux qui sont menés; les gouvernements sont quelquefois des bandits, les peuples jamais. L'Empire français a empoché la moitié de cette victoire et il étale aujourd'hui, avec une sorte de naïveté de propriétaire, le splendide bric-à-brac du Palais d'été. J'espère qu'un jour viendra où la France, délivrée et nettoyée, renverra ce butin à la Chine spoliée. En attendant, il y a un vol et deux voleurs. Je le constate. Telle est, Monsieur, la quantité d'approbation que je donne à l'expédition de Chine.

Victor Hugo, lettre au capitaine Butler
Hauteville-House, 25 novembre 1861

Avons-nous suivi Victor Hugo et avons-nous renvoyé ses trésors à la Chine? Non.

De nombreux objets sont toujours dans nos musées. Il est impossible pour l'instant de les retrouver tous. Je prendrai un exemple de musée et quelques exemples de ventes aux enchères récentes.

Au Musée de Fontainebleau où il existe deux aiguières provenant du sac. La description des deux aiguières est d'une naïveté déconcertante :

Les objets provenant du Palais d'été témoignent par la richesse de leurs matériaux et leur luxe de la puissance de la Chine au XVIII^e siècle. Celle-ci bénéficia de deux règnes d'une durée exceptionnelle, ceux des empereurs mandchous Kangxi (1662-1722) et Qianlong (1736-1795).

Les deux aiguières et leur bassin, en or émaillé cloisonné, reflètent le haut niveau des ateliers impériaux de l'ère Qianlong et l'assimilation d'une technique étrangère, celle des émaux peints. Venue directement de Limoges, en France, elle fut introduite à la cour par un jésuite français. Les différents cartouches ornant les aiguières et le bassin représentent, à la manière occidentale, des jeunes femmes, élégamment vêtues, dans des scènes d'intérieur ou des jardins.

Les têtes des animaux du calendrier apparaissent petit à petit sur le marché de l'art. La tête du porc fut vendue par Sotheby's à New York en 1987 et, provocation, la tête du tigre fut vendue par la même maison de vente à Hong Kong en avril 2000. En 2007, la tête du cheval fut acquise par Stanley Ho Hung-sun, un richissime propriétaire de casino de Hong Kong. Il a eu la bonne idée d'en faire don au gouvernement chinois.

Du 23 au 25 février 2009 fut mis en vente au Grand palais à Paris par Christie's la collection Yves Saint-Laurent Pierre Bergé. Parmi les objets, une tête de rat et une tête de lapin provenant du célèbre escalier. Malgré les protestations du gouvernement chinois, les deux têtes ont été achetées 15,7 millions d'euros chacune par un collectionneur d'art chinois, Cai Mingchao, qui n'avait pas l'argent pour payer. Il semble que Cai Mingchao ait agi avec la complicité du Fonds du patrimoine national de Chine pour éviter que les bronzes ne soient vendus. Pierre Bergé a affirmé au Figaro qu'il avait été menacé de mort et a rajouté de l'huile sur le feu en déclarant :

Comme je n'ai pas envie de me faire assassiner, ni d'élever des querelles inutiles, pour l'instant ces têtes chinoises sont en paix dans une chambre forte chez Christie's. J'ai voulu les donner au musée de Taïwan, qui ne veut pas ouvrir une pomme de discorde de cette importance avec la Chine continentale. Je serais tout à fait d'accord pour les donner, ou sinon les donner, les mettre en dépôt au musée Guimet, mais je ne crois pas que la France ait non plus envie d'ouvrir une querelle avec la Chine. Mais en tout cas, ce qui est sûr, c'est que je ne les offrirai pas à la Chine^[8].

La polémique continue à chaque nouvelle vente. En avril 2009, l'étude Beaussant-Lefèvre a vendu un sceau impérial provenant du sac du Palais d'été pour 1,68 million d'euros. Ce cachet en néphrite a été acquis par un Chinois pour le compte d'un collectionneur français. Les conservateurs du Palais d'été ont protesté et déclaré dans un communiqué de presse :

De telles reliques devraient être rapatriées et retournées à leur lieu d'origine. Nous exprimons une fois de plus notre forte indignation face à ces actions répétées qui heurtent les sentiments du peuple chinois, ses intérêts culturels et viole les conventions internationales^[9].

L'étude Beaussant-Lefèvre a osé répondre que *tout était en règle*.

Des millions de Chinois visitent chaque année les ruines de ce qui fut un immense chef d'œuvre, mariant l'art européen et l'art chinois, construit par des milliers d'artistes chinois talentueux sous la direction de Jésuites français et italiens. Ces ruines sont devenues le symbole de l'humiliation subie pendant des siècles par un peuple qui a maintenant retrouvé sa fierté et sa puissance. Il serait juste et moral que nous rendions à la Chine, comme le souhaitait Victor Hugo, tous les objets de nos musées qui proviennent de ce sac. Ce serait aussi rendre un nouvel hommage à l'un de nos plus grands hommes.

Ce sac n'a pas eu, si l'on peut dire, que des effets négatifs. L'École de Nancy lui doit en effet beaucoup. En 1871, Gallé a vu à Londres les verreries chinoises du *South Kensington Museum*, le futur *Victoria and Albert Museum*, qui provenaient du sac du palais d'été. Il en a ensuite étudié d'autres chez Edmond de Goncourt. En avril 1885, il effectue un voyage à Berlin spécialement pour étudier les verreries chinoises provenant du Palais d'été et conservées au *Kunstgewerbe Museum*. Peter Jessen, le responsable de cette collection, a décrit en détail le travail que Gallé a effectué au Musée pendant deux semaines. Peter Jessen a autorisé Gallé à examiner, une par une, les 400 verreries chinoises de la collection qui avaient été réunies depuis 1879 à Berlin. Avant Gallé, aucun spécialiste allemand ou européen n'avait étudié ces verreries. Emile Gallé a ainsi pu découvrir les innombrables couleurs utilisées par les verriers chinois : bleu, vert, noir, blanc, jaune, lilas, rouge, et leurs imitations de pierre dure comme l'agate. Il admire leur habileté et les techniques qu'ils mettaient en œuvre : verre multicouche, verre marmorisé, gravures à la roue en intaille ou en camée, applications. Il va directement s'inspirer de ces verreries aussi bien pour l'aspect technique que l'aspect artistique, même s'il n'apprécie pas toujours le décor qu'il trouve parfois « un peu bête ». Si en 1884, Gallé avait déjà commencé à mettre timidement en œuvre ces techniques de gravure, c'est après cette étude effectuée à Berlin qu'il semble trouver sa voie. Ce sera le triomphe de 1889 à l'Exposition Universelle de Paris. Plusieurs vases, présentés à cette occasion,

sont inspirés de verreries chinoises de la collection berlinoise. Un des plus remarquables est le vase qui est actuellement connu sous le nom de *Datura*. Il est inspiré d'un vase chinois ayant appartenu à la collection du *Kunstgewerbe Museum*, lui-même dérivé des vases Gu, ou vases à vin en bronze de l'époque Shang, et datant du début de la dynastie Shan-Yin du quatorzième au onzième siècle avant Jésus-Christ. Plusieurs des verres chinois de Berlin étaient montés sur socle en bois ou en bronze. Gallé reprend cette idée à diverses reprises.

L'affaire du Nicolas Poussin

En 1968, dans un catalogue de vente de l'hôtel Drouot dirigée par Maurice Rheims, Pierre Rosenberg voit une peinture décrite comme une œuvre anonyme de l'école des Carrache et de peu d'intérêt. En 1887, la famille des propriétaires, Monsieur et Madame Saint-Arroman, avait pourtant acquis ce tableau en tant qu'œuvre de Nicolas Poussin. Le tableau est adjugé le 21 février 1968 pour 2 200 F à la galerie Philippe Heim, mais il est préempté par le Musée du Louvre. Pierre Rosenberg, alors directeur du département des peintures du Louvre et qui deviendra directeur de l'Établissement public du Grand Louvre, avait en effet reconnu un tableau de Nicolas Poussin, *Olympos et Marsyas*, perdu depuis 1887^[10].

Restauré, le tableau est exposé au Louvre sous le nom de Poussin. Les vendeurs découvrent cette attribution en visitant le Musée et décident de porter l'affaire devant le Tribunal de grande instance de Paris qui prononce l'annulation de la vente le 13 décembre 1972. Le Louvre fait appel et le 2 février 1976, le jugement est annulé par la Cour d'appel de Paris. Il s'ensuit une longue série de procédures juridiques et le 7 janvier 1987, la Cour d'appel de Versailles confirme le jugement en première instance de 1972. Le Louvre est obligé de rendre le tableau qui est remis en vente le 12 décembre 1988. Cette fois, il trouve preneur à 8 142 500 F (frais compris). Le tableau est réapparu en octobre 2002 à la biennale des antiquaires dans la galerie Jan Krugier, Ditesheim & Co. Depuis, nous ne savons pas ce qu'est devenu ce tableau.

Cette affaire est assez exemplaire, car peut-être pour la première fois, un grand musée est obligé de restituer un tableau acquis dans des conditions douteuses, mais cette fois-ci pas illégales. Peut-être aurait-il été moral que Pierre Rosenberg avertisse Maurice Rheims de son erreur au lieu d'essayer d'en profiter, certes au profit de la collectivité.

L'affaire du Gentilhomme sévillan du Louvre de Murillo.

Don Inigo Melchior Fernandez de Velasco, duc de Frias, comte d'Haro et de Castelnovo, est un gentilhomme espagnol né vers 1635 et mort le 27 septembre

1696. Cousin de Jean IV du Portugal, il a été gouverneur des Pays-Bas espagnols de 1668 à 1670 et connétable de Castille de 1652 à 1696. Bien qu'il n'ait rien à voir avec Séville, son portrait, peint par Bartolomé Esteban Murillo (1817-1618-1682) vers 1655-1658, est connu sous le nom de *Gentilhomme sévillan* probablement parce que ce peintre n'a jamais quitté Séville. Cette toile est inconnue jusqu'en 1908, date à laquelle elle apparaît pour la première fois dans une vente en Angleterre. Elle est revendue à Londres en 1912, puis à Munich et enfin à Paris en 1928 à Jacques Barou de La Lombardière de Canson qui décède en 1958. Sa famille ayant fait fortune dans le papier, il lègue à ses deux filles, Suzanne et Jeanne une importante collection de meubles et de tableaux. Suzanne Henriette Marie Barou de La Lombardière de Canson après un mariage peu réussi quitte sa famille et son milieu pour vivre comme elle l'entend avec une amie, Madame Laurence Paul. Après la mort de son père, Suzanne de Canson hérite du *Gentilhomme Sévillan* avec quelques autres toiles. Elle met ses biens en commun avec Madame Paul et cette dernière en profite pour disparaître avec le Murillo. Madame Paul confie le tableau au baron de Landevoisin qui le met en vente à la galerie d'art Birtschansky à Paris. En 1975, la galerie propose le tableau au Louvre qui l'étudie, mais le rend à la galerie. En 1980, l'avocat de Suzanne de Canson, Maître Robert Boissonnet, un toulonnais, part à la recherche du tableau, le retrouve à la galerie et le fait restituer à sa légitime propriétaire. En 1981, Suzanne de Canson découpe alors le tableau, se rend à Toulon, puis en Suisse et fait passer clandestinement la frontière à la toile roulée. En Suisse, elle retrouve maître Boissonnet qui lui présente une certaine Joëlle Pesnel, de son vrai nom Kandice Kandy, ex tenancière d'un bar louche de Toulon. Suzanne de Canson se met en ménage avec Joëlle Pesnel qui lorgne alors sur ce tableau. Pierre Rosenberg n'a pas oublié le petit séjour du Murillo au Louvre. En mai 1981, il envoie dans le midi de la France deux courriers poste restante à Suzanne de Canson afin de pouvoir présenter le tableau à une exposition Murillo programmée en 1983. Suzanne de Canson finit semble-t-il par recevoir ce courrier, mais laisse le tableau dans les coffres d'une banque suisse. Il semble qu'elle essaye cependant de le vendre, mais en liquide et sans apparaître en première ligne. C'est alors que Joëlle Pesnel entre en jeu et décide de vendre le tableau pour son propre compte avec la complicité de maître Boissonnet et de quelques autres, comme Maître Paul Lombard, avocat marseillais et écrivain célèbre, et un notaire, maître Didier Tornare. Joëlle Pesnel fait établir un faux certificat mentionnant que Suzanne de Canson a légué à sa grand-mère, Jeanne Chappuis, décédée à Genève en 1979, le *Gentilhomme Sévillan*. Devenue ainsi propriétaire par héritage du Murillo grâce à ce faux certificat, Joëlle Pesnel le propose à Christie's qui ne fait pas beaucoup de recherches sur l'origine du tableau. Et c'est ainsi que le Murillo apparaît dans le catalogue de juin 1985 de la célèbre maison de vente Christie's ou Christie, Manson and

Woods Limited, fondée en 1766 et aussi célèbre que Sotheby's Parke Bernet. La vente doit avoir lieu le 5 juillet 1985 à Londres. Entre temps, Christie's a versé 620 000 francs d'avance à Joëlle Pesnel. Bien entendu, le catalogue arrive dans les mains de Pierre Rosenberg qui avertit la direction des Musées nationaux. Pierre Rosenberg se souvient bien du tableau qu'il suit depuis plusieurs années, mais pas du tout des courriers qu'il a adressés à la véritable propriétaire, Madame Suzanne de Canson, quatre ans auparavant. Il demande à Christie's d'acheter directement le tableau pour le compte du Louvre. Le tableau est retiré de la vente et arrive à Paris le 4 octobre 1985 par le vol Air France 809. Malgré de multiples avertissements, la Direction des Musées nationaux débloque 5 millions de francs et le tableau se retrouve au Louvre, probablement pour la moitié de sa vraie valeur ; l'estimation de Christie's était en effet de 9 millions de francs. Maître Lombard confirme le testament Chappuis et valide ainsi la vente au Louvre au profit de Joëlle Pesnel et de ses complices. Pour éviter tout problème de contestation d'héritage, Suzanne de Canson est séquestrée en Suisse par Joëlle Pesnel dans des conditions épouvantables et finit par mourir de faim en 1988. Elle est rapidement incinérée, mais l'avis de décès tombe par hasard sous les yeux de sa sœur, Jeanne Barou de La Lombardière de Canson, épouse Deschamps, qui décide de porter plainte. Le juge Jean-Pierre Bernard est chargé de l'enquête et inculpe maître Boissonnet ainsi que maître Lombard. En 1988, Pierre Rosenberg est aussi inculpé de recel. Il reçoit de nombreuses lettres de soutien de ses collègues conservateurs de musée. Des personnalités célèbres interviennent dans les procès, comme Jack Lang, ministre de la culture à l'époque de la vente au Louvre, Jacques Vergès et Georges Kiejman, qui a été un temps ministre de la justice. Un non lieu est prononcé le 4 juillet 1990 en faveur du Directeur des Etablissements du Louvre en échange d'un accord avec les héritiers de Suzanne de Canson qui renoncent à faire appel. Selon les héritiers, cités par le journal *Le Monde*, l'arrangement avec la Direction des Musées de France était le suivant : Les héritiers renoncent à leurs poursuites et le Louvre s'engage à restituer le tableau contre remboursement du prix d'acquisition, soit 5 millions de francs auxquels doivent s'ajouter des intérêts. La restitution aurait lieu lorsque la culpabilité de Joëlle Pesnel aurait été établie et la qualité d'héritière de Jeanne Deschamps prouvée. Mais le Louvre ne semble pas avoir tenu ses engagements bien que la culpabilité de Joëlle Pesnel condamnée à treize ans de prison ait été reconnue en octobre 1991 par la cour du Var et la qualité d'héritière de Jeanne Deschamps en mai 1994. Christie's est exonéré de toute faute par un jugement du tribunal de Paris de juillet 2005. Maître Lombard a aussi bénéficié d'un non lieu, mais cette affaire lui a probablement valu de ne pas entrer à l'Académie Française. Par contre, Pierre Rosenberg y est entré en 1995. Quant au juge Jean-Pierre Bernard, il avait entre temps été dessaisi de l'affaire et muté de Toulon à Lille.

Nous sommes récemment allé au Louvre ; le *Gentilhomme Sévillan* est toujours là comme si de rien n'était.

De nombreuses autres affaires de ce genre ont eu lieu ou ont encore lieu en France ou à l'étranger.

En 2002, pour se donner bonne conscience ou montré l'exemple, Sylvio Berlusconi, alors ministre de la culture, a signé un décret de restitution de la Vénus de Cyrène que réclamait la Lybie depuis 1989. Des archéologues italiens s'y sont opposés devant le Tribunal administratif du Latium, mais ont été déboutés et la Vénus a été rendue à la Lybie en 2007.

Cette même année 2007, l'Italie a demandé la restitution de la Vénus de Morgantina du Musée Paul Getty de Los Angeles, ainsi que celle de 52 autres œuvres du même musée. Le musée Getty a accepté d'en rendre quarante. Marion True, l'ancienne conservatrice du Getty, a été inculpée à Rome pour association de malfaiteurs et recel d'œuvres d'art. Elle a aussi été poursuivie en Grèce pour recel et vente d'œuvres d'art. La procédure s'est éteinte en 2010 par prescription des faits. Le 21 janvier 2011, dans le numéro 339 du Journal des Arts, Marion True, qui avait gardé le silence et n'avait jamais été entendue par les juges s'est justifiée dans un long article dont voici quelques extraits :

La Cour s'est réunie 43 fois en soixante mois, pour des audiences de deux à quatre heures, traduction comprise. Dix-neuf témoins ont été appelés à la barre, des carabinieri et des journalistes en majorité. Daniela Rizzo, une archéologue italienne, a monopolisé quatorze séances à elle seule. Elle s'est perdue en détail sur les vases et les fragments du Getty Museum, a donné des estimations infondées – sur lesquelles elle admet n'avoir aucune expérience – et a accusé des spécialistes respectés, tels sir John Beazley et Arthur Dale Trendall, d'association de malfaiteurs. Pendant tout ce temps, si mes avocats ont pu interroger les témoins, ils n'ont en revanche pas pu présenter mes arguments. Le procès en accéléré n'existe pas en Italie, et on est présumé coupable jusqu'à preuve du contraire.

J'aurais pu choisir de renoncer à la prescription et de poursuivre la procédure pendant plusieurs années, mais dans quel but ? Ce procès à motivation politique a atteint son objectif il y a longtemps. Il a fait la une de la presse avec des accusations infondées, lesquelles ont détruit ma réputation et ma carrière, tout en intimidant les autres musées américains pour obtenir la restitution d'objets sans délai.

La Vénus de Morgantina a été la dernière œuvre du Musée Paul Getty à être rendue à l'Italie. Elle a quitté Los Angeles le 31 décembre 2010 et est maintenant de retour en Sicile dans le village d'Aidone. Elle avait été acquise par le musée Getty en 1988 pour 18 millions de dollars auprès du marchand d'art londonien Robin Symes qui prétendait qu'elle provenait d'une collection

suisse où elle se serait trouvée depuis 1939. Mais selon toute vraisemblance elle provenait de fouilles illégales faites récemment sur le site de Morgantina.

Conclusions

Depuis l'antiquité, des voix se sont élevées pour protester contre les pillages ou exactions. Cicéron a protesté contre la destruction de la ville de Corinthe par Mummius ainsi que contre Caius Licinus Verres (v. 120-43 av. J.-C.) qui s'était approprié toutes les œuvres d'art de la province romaine de Sicile^[11]. Cicéron s'est aussi élevé contre les pillages perpétrés par Marcellus à Syracuse, Flaminius en Macédoine ou encore Scipion en Asie. Caton, Salluste et Polybe ont également émis des protestations contre ces pratiques. Beaucoup plus tard, Benoît IX condamne le pillage par les Bohémiens du trésor de la Cathédrale de Gniezn. Sixte IV, fait excommunier les notables de la ville de Dantzig qui ne voulait pas restituer à Florence le *Jugement dernier* de Hans Memling, comme Innocent III avait excommunié les Croisés et les Vénitiens après le sac de Constantinople. En 1503, même César Borgia s'engage à restituer les œuvres d'art du Palais ducal d'Urbino qu'il avait « données » au cardinal d'Amboise. En 1660, le traité d'Oliva oblige les Suédois à rendre à la Pologne les collections de Copernic.

Mais le premier vrai tournant se situe après la chute du premier empire. Après Les Cent-Jours, Louis XVIII accepte en effet le principe de la restitution des œuvres d'art aux Etats allemands, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à Florence et à Venise. C'est ainsi que la France fut obligé de rendre le Lion de Saint-Marc alors exposé sur l'esplanade des Invalides et les Chevaux de Saint-Marc placés sur l'arc de triomphe du Carrousel. Mais il aurait été beaucoup plus moral de les rendre à Constantinople.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et l'instauration des Nations Unies, les temps ont beaucoup changé.

Rappelons quelques uns des préambules de la chartre des Nations Unies :

Nous peuples des Nations Unies, sommes résolus à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, Et à ces fins à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage.

Le respect ainsi reconnu de toutes les cultures et de tous les peuples impose non seulement l'arrêt des agressions mais aussi la réparation des préjudices subis dans le passé.

Ces principes qui s'imposent à tous et l'horreur de l'Holocauste ont entraîné la reconnaissance imprescriptible d'un droit à la restitution aux personnes, aux institutions ou aux états des œuvres volées. Sous l'influence des Etats-Unis, la restitution des œuvres ou des archives volées commence dès 1945, alors que, pendant le même temps, les Soviétiques pillent le patrimoine allemand y compris les œuvres volées par les nazis qui prennent ainsi le chemin de Moscou ou de Saint-Pétersbourg.

Selon la volonté du général Eisenhower, Les Etats-Unis créent, dans leur zone à Francfort, la *Restitution Control Branch* qui comprend un volet culturelle *MFA and A* ou *Monuments, Fine Arts and Archives*. Des millions d'œuvres volées ont été classées dans 1400 centres de la zone américaine et placés dans trois dépôts, Munich, Wiesbaden et Offenbach, ce dernier dépôt étant dédié plus particulièrement aux spoliations des Juifs.

Les expertises sont faites par de jeunes Américains essentiellement diplômés de Harvard. Ils considèrent leur mission comme un sacerdoce.

Beaucoup d'œuvres ont été rapidement restituées. Le 3 juillet 1945 le polyptyque *L'adoration de l'agneau mystique* de Hubert et Jan Van Eyck, achevé en 1432, a été restitué à la Belgique. Il a maintenant retrouvé sa place dans la cathédrale Saint-Bavon de Gand. Les vitraux de la cathédrale de Strasbourg ont été rendus le 17 septembre 1945. Ces restitutions ont été faites au cours de cérémonies ayant pour objectifs de rendre leur honneur aux peuples asservis et humiliés.

La restitution des œuvres volées aux disparus morts dans les camps a posé un problème difficile. En 1948, la *Jewish restitution Successor Organization* est proclamée héritière des biens juifs sans propriétaires de la Zone américaine. Cette organisation enverra 40% de ces biens en Israël et 40% dans la diaspora juive américaine, ce qui ne se fera pas sans polémiques.

Les restitutions par la France et la Grande Bretagne des œuvres volées et retrouvées dans leur zone a bien lieu, mais avec une ampleur qui n'a rien à voir avec celle des Etats-Unis.

La question des biens pillés par l'Armée rouge est restée longtemps sans réponse. Les restitutions commencent timidement à la chute du mur de Berlin et l'effondrement des régimes communistes. Mais dix ans plus tard la Russie met fin aux restitutions.

A la même époque, Les Etats-Unis d'Amérique restent mobilisés et font pression sur les banques suisses.

D'une manière générale, dans le monde occidental, les musées commencent à adopter des règles de conduite évitant l'acquisition d'œuvres d'origine douteuses, mais le chemin est encore long comme nous l'avons vu.

Il n'y a semble-t-il plus à craindre de spoliations d'Etat à Etat même si les conflits demeurent et peuvent accidentellement entraîner des destructions de patrimoine. Mais les Etats ne sont toujours pas prêt à reconnaître les exactions passées et les restitutions sont encore rares. Il n'est évidemment pas envisageable de rendre tous les chefs-d'œuvre qui se trouvent dans les Musées et nous ne prendrons pas parti sur quelques sujets brûlants comme celui des frises du Parthénon du British Museum ou d'autres moins brûlants comme la victoire de Samothrace au Louvre, l'obélisque de Louxor sur la place de la Concorde à Paris, l'autel de Pergame à Berlin ou encore les cloîtres romans français du *Cloisters* de New-York. Par contre, pour le sac du Palais d'été des empereurs de Chine, nous estimons que la France se grandirait et s'honorerait en restituant à la Chine tous les objets provenant du sac du Palais d'été qui sont dans ses Musées. Depuis que nous avons visité ces ruines, les choses ont bien évolué. Le 18 octobre 2010, 150 ans après le sac, la fédération des associations d'amitié franco-chinoise, dont le siège est à Besançon, a offert un buste de Victor Hugo à la Chine. Ce buste est maintenant au milieu de ruines du Palais d'été et le portrait de l'écrivain se trouve dans tous les manuels d'histoire des lycéens chinois.

D'une manière plus générale, il serait souhaitable que les Musées français fassent un effort pour rétablir l'histoire. Ils s'honoreraient en rappelant d'où viennent les objets qu'ils exposent, même si la provenance n'est pas toujours en notre honneur. Il serait aussi souhaitable que les conservateurs ne voient pas uniquement l'intérêt de l'Etat, mais fassent preuve d'un peu plus de sens de l'éthique ou de la morale.

Enfin, les grandes maisons de vente ou les plus petites devraient elles aussi faire preuve d'un peu plus d'honnêteté et faire un minimum de recherches sur la provenance des objets qu'ils mettent en vente.

Résumé

De tous temps, les hommes ont pillé leurs semblables, individuellement, en bandes organisées ou en temps de guerre. Xénophon dans *Cyropédie*, prête à Cyrus les paroles suivantes :

La loi universelle et éternelle est que dans une ville prise, tout, les personnes et les biens, appartiennent au vainqueur.

Depuis l'antiquité, des voix se sont élevées pour protester contre les pillages ou les exactions. Cicéron a protesté contre les destructions et les pillages

perpétrés par ses concitoyens. Caton, Salluste et Polybe ont également émis des protestations contre ces pratiques. Beaucoup plus tard, des papes se sont élevés contre les pillages, notamment celui de Constantinople en 1204. Mais le premier vrai tournant se situe après la chute du premier empire. Après les Cent-Jours, Louis XVIII accepte le principe de la restitution aux Etats allemands, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à Florence ou à Venise, des œuvres d'art emportées par les armées de Napoléon I^{er}. Ce changement d'état d'esprit n'empêche pas, quelques années plus tard, le sac du Palais d'été à Beijing par les troupes anglaises et les troupes françaises de Napoléon III et l'envoi en Europe de milliers d'objets d'art. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et l'instauration des Nations Unies, les temps ont beaucoup changé. Le respect reconnu et de toutes les cultures et de tous les peuples impose non seulement l'arrêt des agressions mais aussi la réparation des préjudices subis dans le passé, ce qui ne va pas sans poser de problèmes. Les musées de beaucoup de pays ont encore des progrès à faire pour respecter l'éthique et la morale. D'une manière plus générale, il serait souhaitable que les Musées français fassent un effort pour rétablir l'histoire. Ils s'honoreraient en rappelant d'où viennent les objets qu'ils exposent, même si la provenance n'est pas toujours en notre honneur. Il serait aussi souhaitable que les conservateurs ne voient pas uniquement l'intérêt de l'Etat, mais fassent preuve d'un peu plus de sens de l'éthique ou de la morale. Deux affaires récentes qui concernent les acquisitions illicites effectuées par le tout puissant Musée du Louvre, *Olympos et Marsyas* de Nicolas Poussin et le *Gentilhomme castillan* de Murillo illustrent les progrès encore à réaliser.



Notes

- [1] 426-355 avant JC, *Cyropédie*, livre VII.
- [2] http://www.lemonde.fr/ete-2007/article/2007/08/01/le-sac-de-constantinople-l-or-de-byzance_940983_
- [3] Lettre d'Innocent III du 12 juillet 1205. Texte latin dans PL. 215, 701)/ Détails du pillage dans L. Brehier, *L'Eglise d'Orient au M. A.*, Les croisades ; Paris 1907, pp. 166-167.
- [4] Un cinquième établissement parisien possédait un fragment de la Vraie Croix, le Grand Couvent des Cordeliers auquel saint Louis avait remis un élément provenant probablement de la Sainte-Chapelle.
- [5] Jean II Casimir Vasa avait épousé Louise-Marie de Gonzague-Nevers et après son abdication devint abbé de Saint-Germain-des-Prés.
- [6] Manuel Comnène I^{er} (1118-1180), empereur byzantin.

- [7] <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/10/05/01011-20091005FILWWW00606-bronzes-chinois-pierre-berge-menace.php>
- [8] <http://www.20minutes.fr/article/573247/Economie-Le-cachet-de-la-discoorde.php>
- [9] <http://www.art-of-the-day.info/q3153-tribulations-d-un-poussin.html>
- [10] Ciceron, De officiis, I, 11.



Bibliographie

- Brizay Bernard, 2003. *Le sac du Palais d'été*, éditions du Rocher, 592 p.
- Coeuré Sophie, 2007. *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazie puis soviétique*, Paris, Payot, 2007, 270 p.
- Dupuy Anne, Le Masne de Chermont Isabelle et Williamson Elaine, éditeurs, 1999. *Vivant Denon, directeur des musées sous le Consulat et l'Empire. Correspondance (1802-1815)*, 2 t.,
- Hartog François, 2003. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.
- Hunter Marc, 1995. *Le destin de Suzanne. La véritable affaire Canson*. Editions Fayard, 471p.
- Kurtz Michaël J., 2006. *America and the Return of Nazi Contraband, The Recovery of Europe's Cultural Treasures*, Cambridge, Cambridge University Press, 288 p.
- Loyer Emmanuelle, 2007. Œuvres d'art et archives, enjeux de guerre et d'après-guerre ? *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 54-3, pages 179 à 185.
- Perrot Xavier, 2005. *De la restitution internationale des biens culturels aux XIX^e et XX^e siècles : vers une autonomie juridique*. Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Limoges.
- Rémy, Pierre-Jean, 1971. *Le sac du Palais d'été*. Gallimard, 590 p.